

INNOVATION DAY 3 - Grille d'expérience

Nom et fonction de la personne qui remplit la grille : **Daniel UMI, Directeur de la migration et de l'éducation, AEA Asie du Sud**

1. Nom/titre de l'innovation	Évaluation et Réponses aux Vulnérabilités Infantiles (ERVI) <i>Child Vulnerability Assessment and Planning (CVAP)</i>
-------------------------------------	---

2. Contexte et enjeux

En Inde, l'État est le premier responsable de la protection des droits des enfants. Cependant, les parents, la communauté, les chefs religieux, les représentants de la population locale et diverses institutions gouvernementales jouent tous un rôle essentiel dans le bien-être, les soins et la protection des enfants au niveau du village. Le Programme de Protection Intégrée de l'Enfance (ICPS, un programme parrainé par le gouvernement indien) vise à renforcer les mécanismes communautaires de protection de l'enfance afin d'identifier les enfants vulnérables, de les protéger et de les mettre en contact avec les services publics de protection sociale, de santé, de nutrition, d'éducation et de soins aux enfants.

L'unité thématique Migration d'Aide et Action Asie du Sud a conclu un partenariat avec l'UNICEF et le Ministère des Femmes et des Enfants du gouvernement de l'état d'Odisha, en Inde, pour faciliter la démarche ERVI (Évaluation et Réponse aux Vulnérabilités Infantiles) dans certains villages ciblés répartis dans trois districts (Balangir, Bargarh et Nuapada) de l'état d'Odisha. L'objectif de ce processus est de renforcer les capacités des fonctionnaires de première ligne et de démontrer l'intérêt de l'identification et de la planification participatives pour les enfants vulnérables. L'outil participatif a permis d'identifier les enfants vulnérables (tels que les enfants migrants, non scolarisés, orphelins, porteurs de handicapé, mal nourris, qui travaillent et autres enfants à haut risque) et de leur donner accès aux principaux droits et services gouvernementaux et aux institutions en charge de leur soin. L'expérience a donné de merveilleux résultats et a un riche potentiel de reproduction.

3. Type d'innovation (cochez la case correspondante)

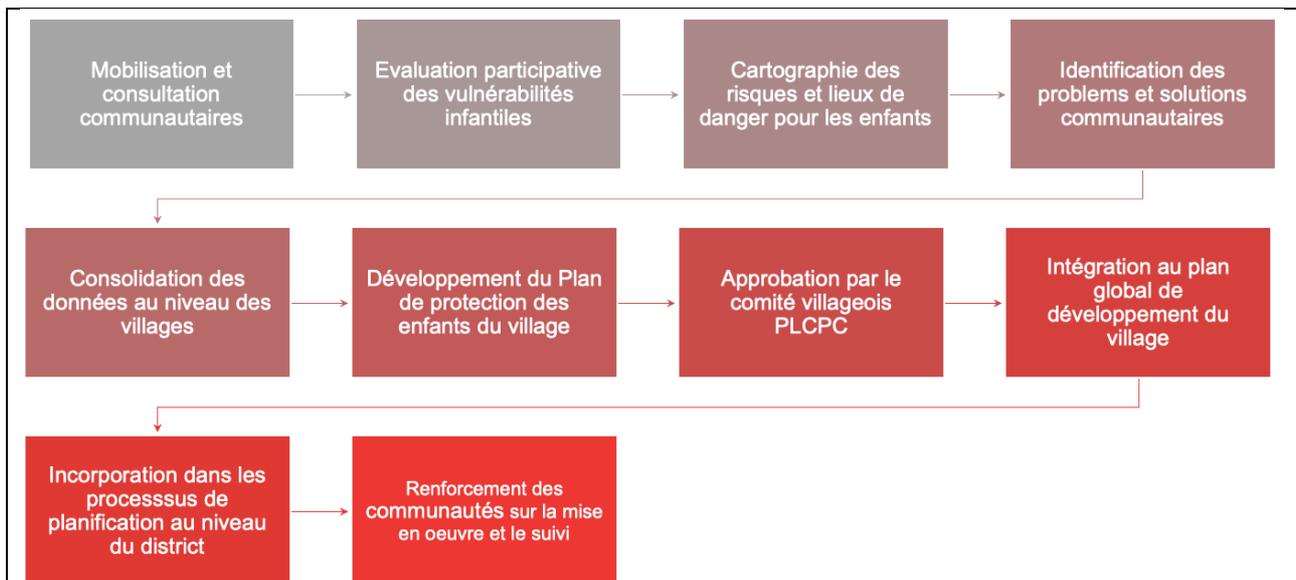
Innovation technologique ou pratique (outil, pratique, technique, etc.)	
Innovation institutionnelle, organisationnelle ou méthodologique (concernant les processus, les modèles organisationnels, les relations entre les parties prenantes, la gestion de projet, etc.)	X
Innovations politiques (nouvelles mesures politiques, règlements, règles, etc.)	

4. Description de l'innovation

L'Évaluation et Réponse aux Vulnérabilités Infantiles (ERVI) est un outil communautaire destiné à renforcer la participation de la communauté (parents, villageois, groupes d'entraide, membres du conseil de village, enfants, organisations communautaires telles que les clubs de jeunes, etc.) et l'implication du gouvernement dans l'identification, l'évaluation, la planification, l'intégration, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle de l'accès aux droits de protection sociale et de la sauvegarde des droits des enfants vulnérables.

Objectifs :

- Équiper et renforcer les processus communautaires pour identifier, analyser, planifier, mettre en œuvre et contrôler la protection des enfants vulnérables au niveau du village.



Préparation de l'environnement et mobilisation de la communauté :

Il est impératif de créer un environnement sain et une prise de conscience de la nécessité et de l'impact de l'ERVI. La participation des parents, des chefs de communauté, des membres du PRI, des soignants et des travailleurs de première ligne du gouvernement est essentielle au succès du processus ERVI. De jeunes volontaires sont identifiés et formés pour comprendre l'ensemble du processus de cartographie de la vulnérabilité, d'évaluation rurale participative et d'organisation du dialogue communautaire.

Qui facilitera l'ERVI ?

Le diagnostic participatif des enfants vulnérables est facilité par de jeunes bénévoles assistés par le personnel de terrain d'Aide et Action. Avant la cartographie, des données sur le profil démographique des villages et la liste des institutions centrées sur les enfants (écoles primaires et secondaires, institutions de soins aux petits enfants, centres de loisirs pour enfants, centres de nutrition et de santé) et leur statut sont collectées auprès des sources gouvernementales.

Analyse et cartographie participatives de la vulnérabilité des enfants :

La cartographie sociale est le seul outil d'évaluation rurale participative utilisé pour identifier et cartographier les ménages ayant des enfants vulnérables, et ensuite classés selon les différentes catégories de vulnérabilité (abandons scolaires, enfants jamais scolarisés, enfants handicapés, orphelins, enfants migrants, enfants travailleurs, etc.). La cartographie sociale utilise différents symboles et signes pour distinguer les sexes et les types de vulnérabilité. La cartographie sociale identifie également les institutions et services clés centrés sur l'enfant et disponibles pour les enfants dans le village. Après avoir identifié les enfants vulnérables et les avoir reportés sur la carte sociale, une visite des ménages est effectuée pour interagir avec les parents et les informateurs clés afin de préparer le profilage des enfants vulnérables (leur situation, leur statut et leurs besoins sont évalués par le biais d'une enquête numérique ou d'un formulaire standard). La deuxième catégorie d'analyse utilisant la cartographie sociale se concentrera sur les espaces dangereux et les risques associés aux enfants dans les villages. Par exemple : les écoles, les Anganwadi (centres de la petite enfance), les infrastructures de santé et autres infrastructures centrées sur l'enfant qui ne sont pas sûres ou qui sont délabrées, l'absence de terrains de jeu adéquats, les barrières dangereuses sur le chemin de l'école, les espaces publics dangereux et à haut risque pour les enfants, les risques et menaces liés aux catastrophes naturelles, les cas de crime organisé et de trafic d'enfants sont quelques-uns des risques et menaces qui seront discutés pour créer un espace adapté aux enfants.

Réduction de la vulnérabilité et planification de la protection de l'enfance :

Une fois le profil de vulnérabilité de l'enfant établi, les parties prenantes se consultent en impliquant les parents, les membres de la communauté, les travailleurs de première ligne du

gouvernement, les experts en droits de l'enfant, les travailleurs sociaux pour aider et développer un plan d'action complet pour chacun des enfants vulnérables.

Les plans d'action comportent des éléments tels que les mesures qui seront prises par les parents, la communauté, les travailleurs de première ligne, les institutions et les gouvernements de district ou d'État pour aborder à l'amiable les questions suivantes : nutrition, santé et services d'orientation, éducation spéciale, soutien financier, conseils, accès et inclusion dans les droits sociaux, soutien juridique et prévention des menaces et des risques pour les enfants dans les villages et création d'un espace sain et convivial pour les enfants.

Plan de protection de l'enfance au niveau du Panchayat :

Le plan consolidé de réduction de la vulnérabilité et de protection de l'enfance au niveau du village est partagé avec le Comité de protection de l'enfance au niveau du Panchayat (PLCVC) pour approbation et acceptation. Après avoir reçu le plan, le PLCVC convoque une réunion spéciale à laquelle participent les membres du comité et les représentants du gouvernement pour en discuter et le faire progresser au niveau du bloc pour une mise en œuvre et une réparation efficaces. Chaque Panchayat ou organe local prépare et met en œuvre son propre plan de développement appelé GPDP (Gram Panchayat Development Plan) sur un large éventail de questions de développement concernant le Panchayat. Le comité de protection de l'enfance du Panchayat surveille la mise en œuvre du plan en se coordonnant avec le plan global du Gram Panchayat. AEA soutient le processus de mise en œuvre en assurant un suivi constant avec le Panchayat et les fonctionnaires du gouvernement.

5. Résultats/changements

- Le processus a fourni un espace d'apprentissage pour les communautés sur les questions de droits de l'enfant prévalant dans leurs villages.
- La réponse de la communauté a dépassé nos espérances et a montré qu'elle s'engageait à prendre contact avec le Panchayat (Conseil local d'autogestion) pour une action ultérieure.
- Certains des problèmes identifiés ont été résolus instantanément au cours du processus. Par exemple, lors du processus ERVI à Gunsar GP, dans le district de Balangir, les problèmes suivants ont été résolus :
 - 51 enfants migrants de retour ont été réintégrés à l'école, aux services intégrés de protection de l'enfance (ICDS) et aux programmes Khusi.
 - Sur les 38 élèves ayant abandonné leurs études, 15 enfants ont été réinscrits à l'école de leur village.
 - Sur les 9 enfants souffrant de malnutrition, tous ont été pris en charge par l'ICDS et reçoivent des rations à emporter à la maison (THR) et ils ne font plus partie de la catégorie des malnutris.

6. Éléments clés à capitaliser/documenter

- Le CVAP peut être utilisé comme un outil communautaire pour identifier les enfants vulnérables dans les zones rurales et créer des environnements favorables aux enfants pour leurs soins de base, leur santé, leur éducation et leur protection grâce à la collaboration de la communauté et du gouvernement.
- L'initiative actuelle est bien acceptée par les fonctionnaires de base et les organes locaux, et souligne leur attention pour le développement des enfants.
- Les données collectées au niveau du village sont compilées au niveau du Panchayat afin d'aider le gouvernement et les organes locaux à mieux planifier la réponse aux besoins des enfants.

7. Qui contacter pour plus d'informations

Daniel UMI, Directeur de la migration et de l'éducation, AEA Asie du Sud, umi.daniel@aide-et-action.org